

Décision

Générale

colonial

Décision n° 354 mouvement

n° 354

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

12 novembre 1913

Numéro JO

n° 205 du 30/11/1913

Date du numéro

30 novembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

M. Carreau, administrateur des Colonies, est délégué pour soutenir les intérêts de l'Administration locale dans l'instance engagée devant le Conseil d'appel entre le syndic de la faillite Felouzakis et le chef mécanicien Gennaro di Capua.